

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf avril à 18h00,

OBJET

**Comptes administratifs 2023
du budget principal et du
budget annexe**

**(Point n°2)
D 24-008**

Date de Convocation :
27 mars 2024

Date d'affichage :
18 avril 2024

Nombre de membres
En exercice : 17

Présents :
9 présents jusqu'au point n°1
11 présents à partir du point n° 2
Votants :
11 votants jusqu'au point n°1
13 votants à partir du point n° 2

Le Conseil d'Administration, dûment convoqué, s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Madame PHILIPPEAUX, Présidente.

Etaient présents : Mme Anne-Marie PHILIPPEAUX, Mme Anne-Marie VAN VEEN, Mme Christine DAVID, Mme Françoise KLEFFERT (à partir du point n°2), Mme Ghyslaine BERGOGNÉ, Mr Francis NICAISE, Mme Agnès FERAY, Mme Fabienne AUDOUARD (à partir du point n°2), Mme Christine MAHERAULT, Mme Christelle CHENEGRIN, Mme Stéphanie LAVAUT.

Absents excusés : Mme Christelle DOUIS, Mr François GERNIER, Mr Jean MONTIER, Mme Françoise HECQUET, Mme Isabelle VIVIER, Mr François DOUIS.

Madame LODS est désignée secrétaire de séance.
Monsieur Jean MONTIER a donné pouvoir à Madame Anne-Marie PHILIPPEAUX
Madame Christelle DOUIS a donné pouvoir à Madame Ghyslaine BERGOGNÉ

Le Conseil d'Administration, réuni sous la présidence de Madame VAN VEEN, vice-présidente du CCAS, après que Madame la Présidente se soit retirée, délibérant sur les comptes administratifs du budget principal et du budget annexe de l'exercice 2023 dressés par Madame PHILIPPEAUX Anne-Marie, Présidente du CCAS,
Après s'être fait présenté le Budget Primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré pour le budget principal et le budget annexe,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Oùï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

DONNE ACTE de la présentation faite des Comptes Administratifs du budget principal et du budget annexe du SAAD

CONSTATE aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les écritures du Comptable du Trésor Public relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes

RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser

ARRETE les résultats définitifs tels qu'ils figurent dans les documents présentés

ADOpte les Comptes Administratifs du budget principal et du budget annexe

AUTORISE le Président de la séance à signer tous les documents nécessaires à l'application de cette délibération

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET PRINCIPAL

VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION	NE PREND PAS PART AU VOTE
	11			

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET ANNEXE SAAD

VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION	NE PREND PAS PART AU VOTE
	11			

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.

LA PRESIDENTE DU C.C.A.S.

Anne-Marie PHILIPPEAUX

